Journal de la Société des américanistes

Journal de la Société des américanistes

96-2 | 2010 tome 96, n° 2

Flexibilité de l'organisation des espaces funéraires dans un village maya du Chiapas aux XVIII^e et XIX^e siècles

Chloé Andrieu



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/jsa/11587

DOI: 10.4000/jsa.11587 ISSN: 1957-7842

Éditeur

Société des américanistes

Édition imprimée

Date de publication : 5 décembre 2010

Pagination: 253-265 ISSN: 0037-9174

Référence électronique

Chloé Andrieu, « Flexibilité de l'organisation des espaces funéraires dans un village maya du Chiapas aux xv_{III}e et xixe siècles », *Journal de la Société des américanistes* [En ligne], 96-2 | 2010, mis en ligne le 10 décembre 2014, consulté le 05 septembre 2022. URL: http://journals.openedition.org/jsa/11587; DOI: https://doi.org/10.4000/jsa.11587

Tous droits réservés

NOTES DE RECHERCHE

FLEXIBILITÉ DE L'ORGANISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES DANS UN VILLAGE MAYA DU CHIAPAS AUX XVIII° ET XIX° SIÈCLES

Chloé ANDRIEU *

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'ACI « Géographies du Sacré », l'atelier de recherche intitulé « Espaces des morts » avait permis aux participants d'aborder le problème de la diversité des espaces funéraires mayas et de leurs évolutions, de l'époque précolombienne à l'époque actuelle. Nous avons rapidement constaté que, bien que le thème de la mort ait été régulièrement étudié dans l'aire maya (Ruz Lhuillier 1991 [1968] ; Miller et Farriss 1979 ; Ciudad Ruiz et Iglesia Ponce de Leon 2003), les approches historiques sont significativement absentes de ces travaux, les études développées jusqu'à présent étant, pour l'essentiel, ou bien archéologiques, ou bien ethnographiques. La raison de ce vide est en réalité la grande rareté de données écrites sur le sujet, les sources, comme les correspondances des curés de paroisse, étant étonnamment discrètes à ce propos.

Un type d'archives cependant pouvait a priori être important pour l'étude des espaces funéraires mayas à partir de l'époque coloniale : il s'agit des registres paroissiaux dans lesquels les curés inscrivaient les décès, les lieux d'inhumation et les coûts correspondant aux enterrements effectués par eux en fonction de chaque catégorie de population (indienne, créole ou espagnole). Ces documents montrent une variété d'espaces funéraires associés à différents tarifs et permettent d'apporter des données chiffrées sur la hiérarchisation des espaces des morts au sein d'une communauté. Nous nous sommes donc proposé d'utiliser ces archives afin de répondre à deux questions : quelle est la proportion de la population

Journal de la Société des Américanistes, 2010, 96-2, pp. 253-265. © Société des Américanistes.

^{*} UMR8096, Archéologie des Amériques, Maison René-Ginouvès (archéologie et ethnologie), 21 allée de l'université 92023 Nanterre [andrieuchloe@gmail.com].

indienne ayant adopté des espaces funéraires catholiques dans un village maya? Et quels sont les espaces privilégiés par les familles indiennes par rapport aux autres catégories de la population? Bien que ces questions puissent théoriquement s'appliquer à l'ensemble de la période coloniale, la difficulté à trouver des archives paroissiales antérieures à 1700 nous a amenée à nous concentrer sur les xvIII^e et XIX^e siècles, et à nous interroger sur les changements induits par les réformes libérales mexicaines sur les espaces d'inhumation en étudiant des registres d'avant et d'après les lois de nationalisation des biens de l'Église de 1859.

Nous avons fixé notre choix sur le village de Bachajon au Chiapas car il présentait à la fois l'intérêt d'être bien connu ethnographiquement (Breton 1979; Monod Becquelin et Breton 2002) et la particularité de posséder des données écrites sur une période de plus de cent ans. Il était alors question de mener une étude pluridisciplinaire fondée sur des recherches en archives concernant les espaces d'inhumation entre le xvIIIe et le xIXe siècles, d'un côté, et sur une enquête de terrain, de l'autre, pour décrire l'évolution par rapport aux pratiques actuelles. Cette dernière étude n'a cependant pas pu être conduite à son terme. La présente note résume quelques-unes des données que nous avons pu tirer de la partie historique du travail effectué, avec l'espoir qu'elle puisse servir à des travaux futurs sur ce thème encore peu exploré.

BACHAJON, UN VILLAGE INDIEN DES HAUTES TERRES DU CHIAPAS

Bachajon est un village tzeltal situé à 30 km au nord d'Ocosingo, entre Hautes Terres et Basses Terres, qui fut fondé au cours de la deuxième moitié du xvre siècle. Comme la plupart des villages indiens des Hautes Terres du Chiapas, il se compose d'un centre administratif et religieux, la *cabecera*, où se trouvent l'église et les actuels bâtiments administratifs (Breton 1979, p. 23), et d'un vaste territoire aujourd'hui appelé les *aldeas* qui appartient au village. Cette configuration semble avoir existé de longue date comme le confirment les lettres des curés en charge de Bachajon. En effet, dans ce village comme ailleurs dans les Hautes Terres, le grief le plus fréquemment exposé contre leurs ouailles indiennes a trait à leur dispersion dans la montagne. La majorité de la population vivait loin de la *cabecera*, et loin de l'influence du curé. Une lettre du curé responsable du village datant de 1855 décrit Bachajon de la sorte : « *Los mas viven en los montes largas temporadas y muchos de ellos no tienen casa en el pueblo* » ¹.

Rien ne permet de connaître les pratiques funéraires à Bachajon aux xvie et xviie siècles. Seul un rapport ecclésiastique de 1660 déplore le manque d'effectifs religieux, constaté au cours d'une visite dans la province de Bachajon. D'après ce rapport, ayant trop de gens à leur charge, les *doctrineros* n'étaient pas en mesure d'administrer les sacrements et se contentaient d'effectuer des baptêmes et des

Andrieu NOTES DE RECHERCHE

mariages en groupe. Plus grave, ils ne prenaient même pas la peine « d'aider les malades à bien mourir », se refusant à se déplacer jusque chez eux : « Sólo salen a la puerta de la iglesia y dicen una oración » (Ruz 1989, p. 90).

Sur le sujet qui nous intéresse, le silence est donc remarquable. On peut cependant deviner ce qu'il en était à partir des effectifs religieux au Chiapas. L'ensemble du Chiapas comptait 24 curés résidant en paroisses rurales en 1735, 53 en 1778 (Wasserstrom 1989, p. 82). Si ces chiffres montrent une augmentation, on ne saurait ignorer qu'ils portent sur l'ensemble du Chiapas et non pas sur les seules paroisses indiennes. On sait que la peur qui suivit la révolte maya de 1712 se traduisit par un recul drastique de la présence de personnel ecclésiastique dans les paroisses des Hautes Terres du Chiapas (Viqueira 1999). On peut donc supposer qu'à cette époque au moins le contrôle religieux exercé sur les populations indiennes était très faible et que celles-ci pouvaient inhumer leurs morts comme bon leur semblait.

Les données se font plus précises à partir de 1768. En effet, à partir de cette date, certains registres paroissiaux de Bachajon ont été conservés. Il s'agit de livres dans lesquels les curés successifs ont consciencieusement recopié les noms. catégories ethniques, situations familiales, coûts et lieux d'enterrement des défunts dont ils ont eu connaissance entre 1768 et 1823, puis entre 1853 et 1870. Ces documents constituent une des rares sources permettant de comprendre la facon dont s'articulaient les différents espaces funéraires au sein d'un village indien. Toutefois quelques précautions s'imposent, car les archives comportent plusieurs limites. Il faut d'abord préciser qu'à l'époque, Bachajon n'était pas le siège d'une paroisse, mais dépendait d'un village situé à 15 km, Chilon, où résidait le curé. Ce point est évidemment important, puisque le nombre d'enterrements catholiques peut avoir différé en fonction de la fréquence et de la durée des séjours du curé à Bachajon. Les irrégularités du graphique constituant la Figure 1, notamment dans sa première partie (gauche), le montrent : il présente des pics, qui coïncident avec des années d'épidémie, comme pour l'année 1781, mais aussi des années pratiquement sans mort qui sont, en tout état de cause, des années sans prêtre. En 1789 par exemple, le curé n'est venu que cinq jours à Bachajon, et le nombre de morts recensés s'en ressent.

Ces données ne permettent donc absolument pas de calculer des taux de mortalité, car la population des morts recensés ne correspond pas, tant s'en faut, à la population des morts réels. Le premier livre que nous avons dépouillé recense 2 546 morts entre 1768 et 1823, le deuxième, 1 173 entre 1853 et 1870. La quantité de décès est si inégale d'une année à l'autre que l'on ne saurait établir de moyennes. D'un point de vue quantitatif donc, les données ne sont pas aussi satisfaisantes qu'elles pourraient l'être si nous avions travaillé sur un lieu de résidence permanente du curé.

Cela dit, une autre limite, plus grave encore, de ces données dans la perspective des questions auxquelles nous souhaitions répondre est qu'a priori la grande

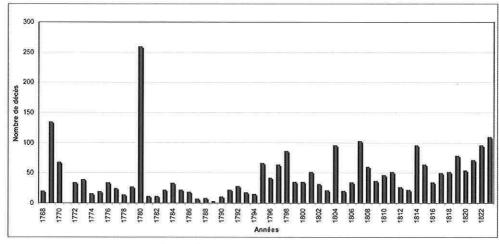


Fig. 1 - Nombre de décès recensés à Bachajon entre 1768 et 1823.

majorité des morts inscrits sur les registres ont vécu dans le village. On sait pourtant que le territoire de la communauté s'étendait bien au-delà de la cabecera. Si, dans quatorze cas, il est précisé: « lolla trageron muerto de las montañas Idel monte », et s'il est aussi question de trois personnes enterrées « en las montañas », on peut difficilement supposer que la plupart des défunts comptabilisés avaient été transportés sur des kilomètres depuis des zones d'habitat dispersé (où le curé ne se rendait jamais). Ainsi la majorité des morts des aldeas devaient certainement être hors de portée de l'influence du curé. Cela, même si le système des charges religieuses indiennes, et en particulier la fonction de fiscales, visait à étendre le territoire de contrôle de l'église jusque dans les habitats dispersés. Les fiscales, rappelons-le, étaient des Indiens choisis par le curé et qui exerçaient à la fois la fonction de sacristain et celle de « garant de l'ordre moral » pendant son absence. À Bachajon toutefois, les fiscales ne semblent pas avoir joué un rôle aussi important que les maestros cantores du Yucatan (Farriss 1984, p. 335) et du Guatemala (Piedrasanta 2006) où ils faisaient parfois figure de remplaçants du prêtre en son absence et procédaient aux enterrements. De fait, les registres de Bachajon n'indiquent, comme on l'a vu, que 17 décès dans les aldeas recensés vraisemblablement grâce à l'action des fiscales.

En fait, période après période, les registres présentant toujours la même écriture, on peut supposer que seul le curé tenait le compte du livre des morts. Il est donc certain que, si la majorité de la population vivait loin du centre, elle inhumait aussi ses morts loin du regard des autorités religieuses catholiques, échappant du même coup à la curiosité des historiens.

Andrieu

LES LIEUX D'INHUMATIONS À BACHAJON ENTRE 1768 ET 1823

Malgré toutes les limites évoquées ci-dessus, l'intérêt des archives que nous avons étudiées est surtout de permettre d'établir un lien entre différentes catégories de populations et différents espaces d'inhumation (Figure 2). En effet, à chaque lieu d'enterrement correspond un tarif, ce qui indique une valorisation différenciée des espaces funéraires.

	1 ^{re} travée	2º travée	3° travée	4º travée	église	porte de l'église	chapelle	cimetière	chapelle du cimetière	hors du cimetière	dans les aldeas	lieu non précisé	total
gratuit	19	1	0	0	21	0	0	257	0	1	3	175	477
toston	812	147	4	0	189	2	4	9	3	0	0	380	1550
2 toston	2	51	13	0	8	0	0	0	0	0	0	23	97
3 toston	18	6	25	2	5	0	0	0	0	0	0	57	113
1 toston	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
toston	0	0	2	0	6	0	54	0	0	0	0	4	66
12 toston	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
20 pesos	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
non précisé	142	65	0	0	3	0	4	11	1	1	0	12	239
otal	993	271	44	3	232	2	64	277	4	2	3	651	2546

Fig. 2 – Tarifs et lieux d'inhumation recensés à Bachajon, 1768-1823.

La chapelle de l'église est ainsi l'espace le plus coûteux (entre 6 et 20 pesos) et apparemment le plus recherché. On ne sait pas où elle se situe dans le bâtiment, mais il semble qu'il n'y en ait qu'une seule parce qu'elle est toujours désignée au singulier comme « la capilla de la iglesia ». À l'inverse, le cimetière, hormis neuf cas où il coûte 1 toston, est toujours gratuit. On peut donc avancer qu'il est, pendant la période 1768-1823, le lieu d'enterrement catholique le moins socialement valorisé. C'est du moins ce qu'impliquent les phrases : « fue inhumado en el cementerio porque era muy pobre » ou « no dio nada por haber sido enterado en el cementerio », par lesquelles les curés justifient les enterrements gratuits. Le cimetière étant tantôt désigné comme « el cementerio », tantôt comme « el cementerio de la iglesia », il est difficile de savoir s'il s'agit de deux endroits différents ou simplement d'une précision sur la localisation de ce dernier.

Entre le cimetière et la chapelle il existe toute une gamme de tarifs correspondant à différents endroits de l'église. Les curés distinguent en effet quatre « tramos » qui semblent désigner des travées du bâtiment. À chacune correspond un prix : une inhumation dans la première travée coûte le plus souvent 1 toston, un enterrement dans la deuxième travée en coûte deux, la troisième et la quatrième ont un tarif plus variable, même si elles sont généralement plus chères que les précédentes. Ces différents tarifs paraissent donc traduire une gradation de prestige du lieu, la première travée étant sans doute la plus éloignée de l'autel et la quatrième la plus proche, conformément à un système de tarifs bien connu ailleurs au Mexique (Calvo 1992, p. 175) et dans le monde catholique en général. Le curé est parfois moins précis et ne mentionne que le coût de l'enterrement et

son emplacement général. D'autres lieux d'inhumation sont plus rares, tels que la porte de l'église où étaient enterrés des individus équivoques (morts en vomissant noir [sic] par exemple) ou une chapelle du cimetière (ce qui laisse entendre qu'il y en avait là une autre). Enfin sont enterrés hors du cimetière les assassins et les personnes mortes en état d'ivresse. Sur l'ensemble des morts recensés pour la période 1768-1823, seuls 479 ont reçu les derniers sacrements, c'est-à-dire moins de 19 %. C'est là un taux très faible, qui permet de comprendre pourquoi l'essentiel de ces livres de morts consiste en explications sur les causes de ce manquement : il en est ainsi, lit-on, des uns parce qu'ils sont morts trop vite, des autres parce qu'ils sont décédés de mort violente, et d'autres encore parce qu'ils se sont couchés vivants et réveillés morts [sic]. Pour la grande majorité des cas, cependant, le curé a laconiquement inscrit : « murio de improviso » pour justifier un décès sans confession.

La Figure 2 suggère donc un système de tarifs et de lieux d'inhumation assez réglementé, mais dans lequel il existe un nombre important d'exceptions. Par exemple quatre personnes ont été enterrées dans la chapelle pour 1 peso seulement, une personne dans la deuxième travée gratuitement et 19 dans la première « de limosna » (ou « par aumône ») pour reprendre le terme du curé. Mais les exceptions en question sont en fait des privilèges qui furent attribués à des porteurs de charges. À l'origine, en 1542, le système des charges a été mis en place par les Espagnols qui désignaient des responsables indiens pour assurer le bon fonctionnement des villages récemment fondés. Cette structure a perduré et été assimilée par les communautés qui, aujourd'hui encore, octroient chaque année des charges civiles et religieuses à certains de leurs membres, mais elle n'a cessé d'évoluer. De ce fait, même si les charges citées ont des noms connus, il est difficile de savoir précisément en quoi elles consistaient jadis. Le curé indique pour chacun des bénéficiaires d'emplacements privilégiés qu'il s'agit de principales, de gouverneurs ou de fiscales enterrés dans l'église ou dans la chapelle à un moindre coût. Il explique par exemple : « Se enterro en la iglesia por (h)aber servido muchos años en la santa Iglesia ».

Par ailleurs, le curé spécifie pour chaque décès si le défunt est un « ladino », c'est-à-dire un créole, un « laborio », soit un Indien travaillant dans les fincas (ou exploitations agricoles) locales et ayant un statut juridique particulier, ou un « indio », c'est-à-dire un Indien. Nous ne disposons malheureusement pas de données concernant les effectifs totaux des différentes catégories de population dans le village et, donc, nous ne sommes pas en mesure de vérifier le caractère représentatif de l'échantillon de morts par rapport à la population des vivants. Mais le premier livre recense 2 546 décès, parmi lesquels on compte 2 433 Indiens (soit plus de 95 %), 41 laborios, 60 ladinos et deux Espagnols non-résidents décédés en route pour Cuba en 1821. Nous avons dénombré, dans les Figures 3, 4 et 5, le nombre d'enterrements par lieu d'inhumation selon les catégories de population.

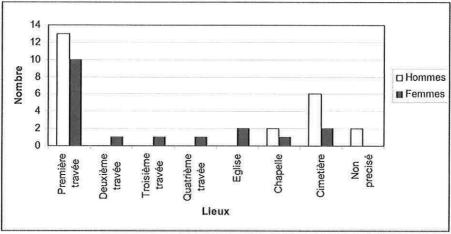


Fig. 3 - Lieux d'enterrement de la population laboria, 1768-1823.

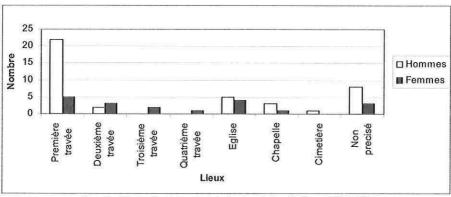


Fig. 4 - Lieux d'enterrement de la population ladina, 1768-1823.

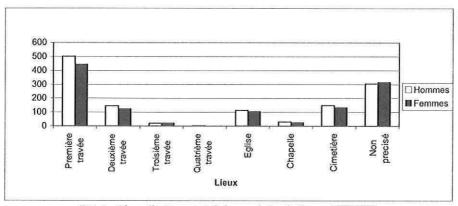


Fig. 5 - Lieux d'enterrement de la population indienne, 1768-1823.

Même si les effectifs des différentes catégories de population sont peu comparables, les proportions que l'on obtient sont assez semblables d'un graphique à l'autre, l'important déséquilibre hommes/femmes dans la population *ladina* mis à part. Dans les trois graphiques, on observe un attrait plus fort pour la première travée de l'église par rapport aux autres lieux d'enterrement. En fait, seul le cimetière distingue les différentes populations : il n'y a presque pas d'enterrements en cimetière pour les *ladinos*, alors que ce n'est pas le cas pour les *laborios* ou les Indiens. Cette inégalité pourrait être due à des différences de revenus : il y aurait eu proportionnellement davantage de *ladinos* riches que d'Indiens aisés, et cela expliquerait l'absence des premiers du cimetière. Mais cela ne signifie pas pour autant que les seconds étaient exclus des lieux d'enterrement valorisés, au contraire puisqu'en termes absolus la chapelle sert de lieu de sépulture à un Espagnol, deux *laborios*, quatre *ladinos* et cinquante-quatre Indiens ; par ailleurs, l'enterrement le plus onéreux enregistré sur toute la période (20 pesos) est celui d'une femme indienne dans la chapelle.

En somme, on observe une distinction entre *ladino* riche et pauvre qui paraît suivre celle entre Indien et *laborio* riches et pauvres. Cette partition, de type économique, semble prévaloir sur celle entre les différences de catégorie sociale ou de sexe. Les répartitions observées en liaison avec les tarifs d'inhumation donnent à penser qu'il y avait, à Bachajon, une élite indienne dotée des mêmes prérogatives funéraires que l'élite *ladina* du village. Comme le curé n'omet jamais de préciser les patronymes des personnes, il aurait dû être possible de vérifier la récurrence de certains noms indiens associés à certains lieux d'inhumation. Toutefois, n'ayant, faute de temps, recopié les noms des défunts que sur une période de vingt ans, l'échantilon disponible n'est pas suffisant pour nous permettre de vérifier cette hypothèse.

Donc, entre 1768 et 1823, l'église fait office de lieu principal d'inhumation pour la population catholicisée du centre, indienne, *ladina* et *laboria* réunie. La hiérarchisation des espaces funéraires et des tarifs à l'intérieur de l'église s'articule apparemment avec une certaine hiérarchie socio-économique qui est exprimée spatialement.

LES BOULEVERSEMENTS DES RÉFORMES : LES MORTS CHANGENT DE PLACE

Cette organisation des espaces funéraires se trouve cependant fortement transformée par les réformes de Juarez en 1859. Ces dernières visaient, entre autres, à réduire le pouvoir politique et économique de l'Église. C'est pour répondre à cet objectif qu'ont été votées en 1859 la nationalisation des terres de l'Église, l'instauration des registres d'état civil et la sécularisation des cimetières. Les enterrements à l'intérieur des églises s'en trouvent par là même interdits. Une

lettre de 1868 écrite par le curé en charge de Bachajon montre les conséquences de ces lois sur le village et nous apprend que le cimetière de l'église tombe également sous le coup des nouvelles mesures et qu'il est sans doute abandonné à cette époque :

Al dar este informe, tengo tambien el honor de poner en el superior conocimiento de Us Sma que haviendo proevido el Sr. Subprefecto sepultar en la Iglesia y su sementerio, esta no cuenta con los costos de los de fabrica, por que con la proivicion, mis feligreses han tenido pretexto para no pagar repiques o dobles por sus difuntos, ni dan aviso de su fallecimiento, y por eso no es posible llevar con exactitud su apuntamiento. (lettre du curé de Chilon et Bachajon à l'évêché, 1868) ²

Si le cimetière de l'église est interdit, cela suppose qu'un ou plusieurs nouveaux espaces funéraires laïcs ont été créés suite aux réformes, car la grande majorité des enterrements recensés pour cette période se font au cimetière. Malgré l'instauration des registres civils, le curé continue de tenir le livre des morts du village, mais il se fait plus discret et se contente désormais de noter le lieu de l'enterrement et la somme perçue (Figure 6). Ce bouleversement des coutumes funéraires s'accompagne d'une uniformisation très nette des tarifs et des lieux d'inhumation.

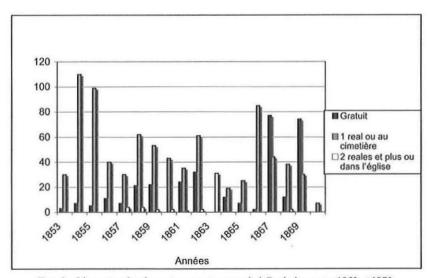


Fig. 6 - Lieux et coûts des enterrements recensés à Bachajon entre 1853 et 1870.

À l'exception de 1862, année pendant laquelle le Mexique est en pleine guerre civile, la très grande majorité des inhumations recensées sont soit gratuites, soit à 1 toston, et presque toujours au cimetière. Le recul correspondant à l'année 1862

pourrait donc s'expliquer par le fait que Bachajon a été un bastion conservateur à ce moment-là. De façon notable, sur l'ensemble de la période, le curé ne fait plus la distinction entre *laborios*, *ladinos* et Indiens. Ces transformations vont de pair avec la disparition apparente de toute hiérarchie spatiale, puisque cette dernière reposait sur la proximité du corps du défunt avec l'autel. Le passage au cimetière brise les fondements de cette structuration des espaces des morts, par ailleurs les tarifs sont sans doute instaurés par l'État car ils sont les mêmes pour tous. On ignore cependant si la hiérarchie autrefois marquée au sol par la proximité avec un endroit sacré s'est transposée ailleurs, dans une différence de richesse entre les tombes par exemple.

Après la réforme dont il vient d'être question, l'église subit au moins deux incendies, en 1859 et en 1901, qui ont sans doute effacé toutes traces des tombes qui se trouvaient à l'intérieur et dans le cimetière attenant. Cette époque troublée à plusieurs égards s'achève par le départ du curé, comme ce fut le cas dans plusieurs paroisses des Hautes Terres à la fin du xixe siècle. Après la révolution mexicaine, l'église est laissée en ruine, jusqu'à ce que le secrétariat de Haciendas entreprenne de financer sa reconstruction. L'année 1922 marque le début d'un long processus administratif, au cours duquel un croquis de l'église fut réalisé (Figure 7). Celui-ci, qui date de 1941, ne fait nulle mention d'un cimetière proche du bâtiment. Le cimetière de l'église avait donc disparu du centre du village, probablement effacé par les incendies.

Les seules données sur les coutumes funéraires à Bachajon pour cette époque nous viennent d'un archéologue et explorateur danois, Franz Blom. Ce dernier passa par Bachajon en 1927 et décrivit un village où les morts étaient ostensiblement enterrés dans les maisons (Blom et Lafarge 1927). Cela indique sans doute que, bien qu'ils aient été passés sous silence dans les rapports trimestriels des curés, ces modes d'inhumation avaient dû persister, dans les zones éloignées du centre en tout cas. L'arrivée des jésuites en 1950 marque un nouveau changement : l'église est reconstruite, et les enterrements dans les maisons, à supposer qu'ils existent encore, sont cachés. Quant à l'église, ses fonctions funéraires sont définitivement oubliées et le village dispose de plusieurs cimetières (Figure 8), où sont enterrés les morts en fonction de leur quartier de résidence et de leur groupe lignager (Breton 1979, p. 117).

OUVERTURE SUR DES RECHERCHES FUTURES

L'absence de données démographiques générales constitue une limite fondamentale de l'étude à laquelle nous avons procédé, puisque nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la représentativité des inhumations recensées par rapport à la population réelle pour chaque époque. Pour effectuer une recherche plus pertinente, il faudrait disposer de données issues d'un lieu ayant servi de résidence permanente à un curé, ainsi que des données issues de l'impôt per capita par Andrieu NOTES DE RECHERCHE

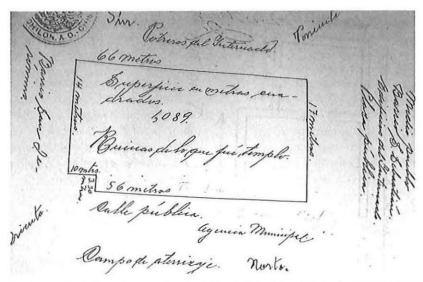


Fig. 7 – Croquis de l'église de San Jeronimo Bachajon, 1941 (archives épiscopales de San Cristobal de Las Casas).

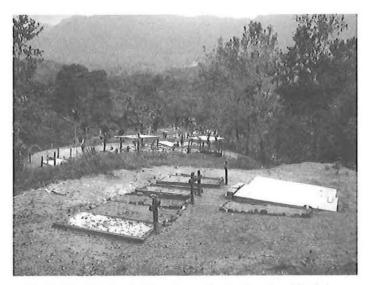


Fig. 8 - Vue d'un des cimetières du quartier San Jeronimo à Bachajon.

exemple, de façon à disposer d'une estimation de la population totale de la paroisse étudiée. La détermination du nombre d'habitants dans les *aldeas* sera sans doute la principale difficulté d'un tel projet, puisque l'on sait que les autorités coloniales, puis mexicaines, avaient le plus grand mal à établir un recensement précis de cette population, pourtant majoritaire.

Le genre d'archives que nous avons exploité s'est malgré tout avéré riche de renseignements sur le problème de la hiérarchisation des espaces funéraires, et a montré qu'au xvIII° et au début du XIX° siècles au moins, il existait très probablement une élite indienne accédant à des prérogatives funéraires semblables à celles des *ladinos*. Cette structuration des espaces funéraires disparaît avec les réformes libérales, pour faire place à la généralisation des cimetières laïcs. Ces derniers ont probablement évolué depuis le XIX° siècle, puisque, si le curé ne mentionne qu'un seul cimetière en 1868, on en compte aujourd'hui six pour la seule *cabecera* (Breton 1979). Enfin, même si ce travail n'a pu être mené à bien, les quelques indices que nous avons pu réunir sur l'apparition récente de nouveaux lieux d'enterrements à Bachajon, en particulier de petits cimetières familiaux situés en cimes de collines, confirment qu'il s'agit d'un domaine dynamique qui ne cesse d'évoluer et qui mériterait une étude détaillée. *

* Manuscrit reçu en octobre 2007, accepté pour publication en février 2010.

Notes

Remerciements: Je remercie l'ACI « Geographie du Sacré » pour avoir financé et commandé cette étude. Merci en particulier à Pierre Becquelin et à Alain Breton pour leurs relectures et leurs commentaires, ainsi qu'à Aurore Monod Becquelin, Juliette Ponce, Jacques Andrieu et Olivier Le Guen.

 Archives épiscopales de San Cristobal de las Casas, lettre du curé de Chilon à l'évêché, 18 juin 1855.

2. Archives épiscopales de San Cristobal de Las Casas.

RÉFÉRENCES CITÉES

BLOM Franz et Olivier LAFARGE

1927 Tribes and temples, vol. 22, The Tulane University of Louisiana, New Orléans.

BRETON Alain

1979 Les Tzeltal de Bachajon, Laboratoire d'Ethnologie, Nanterre.

CALVO Thomas

1992 Poder, religión y sociedad en la Guadalajara del siglo xvII, CEMCA, Mexico.

Andrieu

CIUDAD RUIZ Andres et Maria Josefa Iglesia Ponce De Leon (éds)

2003 Antropologia de la eternidad: la muerte en la cultura maya, Sociedad Española de Estudios Mayas, Madrid.

FARRISS Nancy

Maya society under colonial rule. The collective enterprise of survival, Princeton University Press, Princeton.

MILLER Arthur et Nancy FARRISS

1979 « Religious syncretism in colonial Yucatan : the archaeological and ethnological evidence from Tancah, Quintana Roo », in Norman Hammond et Gordon R. Willey (éds), Maya archaeology and ethnohistory, University of Texas Press, Austin/Londres, pp. 223-240.

MONOD BECQUELIN Aurore et Alain Breton

2002 La guerre rouge ou une politique maya du sacré. Un carnaval tzeltal au Chiapas, Mexique, CNRS éditions, Paris.

PIEDRASANTA Ruth Herrera

2006 « Para servir Dios y la costumbre, los maxtoles o maestros de coro entre los chuj de Huehuetenango, Guatemala », *Peninsula*, 1 (1), pp. 67-78.

Ruiz Lhuiller Alberto

1991 Costumbres funerarias de los antiguos mayas, UNAM, Mexico [1968].

Ruz Mario Humberto

1989 Chiapas colonial, dos esbozos documentales, UNAM, Mexico.

VIQUEIRA Juan Pedro

1999 1712, une rébellion indienne au Chiapas, L'Harmattan, Paris.

WASSERSTROM Robert

1989 Clase y sociedad en el centro de Chiapas, Fondo de Cultura Económica, Mexico.